

FRANÇOIS BÉRARD

LA COHORTE *IA CILICUM*, LA *CLASSIS FLAVIA MOESICA* ET LES VEXILLATIONS
DE L'ARMÉE DE MÉSIE INFÉRIEURE: À PROPOS D'UNE INSCRIPTION DE
MONTANA

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 79 (1989) 129–138

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

LA COHORTE I A CILICUM , LA CLASSIS FLAVIA MOESICA
ET LES VEXILLATIONS DE L'ARMÉE DE MÉSIE INFÉRIEURE:
À PROPOS D'UNE INSCRIPTION DE MONTANA

Au congrès international d'épigraphie de Sofia, en 1987, fut présentée par V. Velkov et G. Aleksandrov une très intéressante inscription provenant du sanctuaire de Diane et d'Apollon à Montana, en Mésie inférieure.¹ Il s'agit d'un autel offert à Diane par le tribun Ti. Claudius Ulpianus pour la remercier d'une capture particulièrement fructueuse d'ours et de bisons. La chasse, organisée pour le compte de l'empereur (*uenatio Caesariana*), avait été ordonnée par Claudius Saturninus, gouverneur de Mésie inférieure, et exécutée, apparemment, par des contingents militaires, dont l'inscription, élevée en 147 ap. J.-C., donne le nom. Les lectures proposées par les éditeurs sont les suivantes:

Dianae | Ti(berius) Claudius Ulpianu(s), | trib(unus) c(o)h(ortis) I Cili(cum) cum uexillationib(us) leg(ionis) I Ital(icae) (et) leg(ionis) XI Cl(audiae) CLASSI l(oco ?) Mo(ntanis ?) ob uenationem | Caesarianam iniunctam a Cl(audio) Saturnino, leg(ato) | Aug(usti) pr(o) pr(aetore), ursis et uison|tibus prospere captis | aram consecra|uit Largo et Mes|salino co(n)s(ulibus).

L'examen de la photographie publiée oblige à rejeter la lecture *leg(ionis)* devant XI *Cl(audiae)*, qui ne figure pas sur la pierre (l. 4), et permet de proposer pour les lignes 3 à 5 les restitutions suivantes:²

trib(unus) c(o)h(ortis) I Cili(cum) cum uexilla|tionib(us) leg(ionum) I Ital(icae), XI Cl(audiae), class(is) | Fl(auias) Mo(esicae).

Le nom de la flotte de Mésie s'impose à la place de l'hypothétique *l(oco) Mo(ntanis)*. A la fin de la l. 3, la taille anormale du I est, comme dans *trib(unus)* et *Cilic(um)*, le signe d'une ligature, et il faut donc lire *vexilla|tionib(us)*, avec les deux L de l'orthographe la plus correcte.

Comme l'ont bien montré les éditeurs, le principal intérêt de l'inscription est de confirmer le rôle de l'armée dans l'approvisionnement en animaux des arènes impériales, que plusieurs

¹ V. Velkov, G. Aleksandrov, "Eine Inschrift aus Montana (Untermoesien) mit venatio Caesariana", dans Actes du IXème Congrès International d'Epigraphie grecque et latine, I, Sofia 1987 (Acta Centri Historiae, Terra antiqua Balcanica, II), 279-285.

² V. Velkov, G. Aleksandrov, art. cité, 281 et pl. 1. Les deux éditeurs ont tout récemment republié l'inscription dans Chiron 18, 1988, 271-277, avec des lectures révisées, qui concordent avec les nôtres.

autres documents épigraphiques nous faisaient déjà entrevoir.³ Nous voyons mieux, en particulier, d'où pouvaient venir les bisons que, plus d'un demi-siècle plus tôt, Martial voyait opposés dans l'amphithéâtre aux ours, buffles et autres rhinocéros.⁴ Mais la dédicace de Montana nous apporte aussi de précieuses informations sur l'organisation de l'armée de Mésie inférieure et c'est cet aspect plus proprement militaire, moins étudié par les éditeurs, qui sera l'objet de cette étude.

I

Commençons par la première unité nommée, la cohorte *I a Cilicum*. Elle n'a pas, comme les autres, détaché de vexillation, mais est le corps dont Ti. Claudius Ulpianus était le commandant régulier. Les éditeurs semblent considérer qu'elle était stationnée dans le voisinage de Montana. Mais ce point mérite une enquête plus approfondie.

La cohorte *I a Cilicum* appartient régulièrement au II^{ème} siècle à la garnison de la Mésie inférieure. Elle est probablement identique à la *coh(ors) Cilicum* dont un diplôme militaire découvert (nous y reviendrons) à Montana (CIL XVI 22) nous apprend qu'elle appartient en 78 à l'armée de la Mésie encore indivise.⁵ Après la division de la province, vers 86, elle se trouve en Mésie supérieure, où elle figure sur les diplômes de 93 (CIL XVI 39), 96 (RMD 6) et 100 (CIL XVI 46). De cette époque datent une épitaphe de Naïssus (IMS IV 33), une inscription mentionnant une vexillation qu'elle forma avec deux autres unités auxiliaires de Mésie supérieure (AE 1926, 150 = R.Saxer, Vexillationen no 117) et peut-être aussi les tuiles estampillées à son nom découvertes dans le camp de Pojejena de Sus, sur la rive gauche du Danube, dans le Banat (CIL III 14496/2). Il est difficile d'en déduire sa garnison, car Naïssus, capitale intérieure de la province, et Pojejena de Sus, un des rares camps pouvant être datés du I^{er} siècle sur la rive gauche du Danube,⁶ ont dû voir défiler beaucoup de soldats de passage, et il paraît vain de vouloir fixer des garnisons en cette période de guerres, de conquêtes et de grands mouvements de troupes. Mais il est sûr que cette garnison se trouvait en Mésie supérieure.

³ Cf. CIL III 7449 (également à Montana), VI 130, XIII 8174, 8639, 12048; A. von Domaszewski, B. Dobson, *Die Rangordnung des römischen Heeres*, 2. Aufl. Cologne 1967, XVI, 26 et 46; G. Lafaye, "Venatio", *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, V, Paris 1919, 706-707; O. Kleeman, "Eine neu entdeckte Bärenjagdschale", BJ 163, 1963, 198-211.

⁴ Martial, Spect. 23,4, qu'il faut ajouter à la liste des textes réunis par les éditeurs au sujet du bison.

⁵ C'est ce que conclut la dernière étude consacrée à l'unité, celle d' H. Devijver, "Cohortes Cilicum in the Service of Rome", dans ZPE 47, 1982, 177-183. Sur la cohorte *I a Cilicum*, voir aussi W. Wagner, *Die Dislokation der römischen Auxiliarformationen in den Provinzen Noricum, Pannonien, Moesien und Dakien von Augustus bis Gallienus*, Göttingen 1938, 119-120; J. Bene, *Auxilia Romana in Moesia atque in Dacia*, Prague 1978, 24-25, no 68; K. Strobel, *Untersuchungen zu den Dakerkriegen Trajans*, Bonn 1984, 127.

⁶ Cf. N. Gudea, ANRW II/6 1977, 880 et 886.

Au II^{ème} siècle au contraire, la cohorte *I a Cilicum* est en Mésie inférieure, où elle a laissé de nombreuses inscriptions à Tomis (AE 1957, 192-193 = IScM II 452 et 345), à Sacidava (AE 1981, 741-744; cf. 1982, 850), à Tropaeum Traiani (CIL III 14437/2 = AE 1957, 333) et, hors des limites de la province, à Chersonesos (CIL III 13751b = IOSPE I2 554), ainsi que des tuiles estampillées à Dinogetia (IScM V 264) et, de nouveau, Sacidava, où se trouvait probablement sa garnison dans la seconde moitié du II^{ème} siècle.⁷ Sa présence dans la province est attestée par des diplômes militaires en 134 (CIL XVI 178) et vers 157 (RMD 50), où apparaît le qualificatif *sagittariorum*. Elle pourrait remonter jusqu'en 112 (ainsi que le qualificatif *sagittariorum*), si le diplôme militaire découvert récemment à Dambach, en Rétie (RMD 85 = AE 1985, 700) devait être attribué à la Mésie inférieure, comme on l'a proposé; mais cette attribution et la lecture même du nom de la cohorte *I a Cilicum* restent très hypothétiques.

La cohorte *I a Cilicum* est généralement considérée comme milliaire, puisque nous lui connaissons déjà quatre tribuns.⁸ Tous peuvent être datés dans la seconde moitié du II^{ème} ou au début du III^{ème} siècle,⁹ et Ti. Claudius Ulpianus devient donc, en 147, le premier tribun connu de l'unité. La transformation en cohorte milliaire s'est apparemment faite entre 100 (où l'unité n'est pas milliaire dans le diplôme CIL XVI 46) et 147, mais sans doute plutôt au début du II^{ème} siècle, à l'époque des guerres daciques de Trajan. On s'étonne cependant qu'aucune des inscriptions de la cohorte *I a Cilicum*, qui sont pour la plupart postérieures à cette date, notamment en Mésie inférieure, ne porte l'épithète *milliaria*, dont la seule attestation se trouve sur une tuile un peu mystérieuse et mal datée du camp de Pojejena de Sus, dans le Banat (CIL III 14496/2). Est-ce un effet du hasard épigraphique? Peut-on envisager que des unités non milliaires aient eu, comme les cohortes *uoluntariorum*, l'honneur d'être commandées par des tribuns?¹⁰ Faut-il supposer que la *I a Cilicum* ait pu

⁷ G. Scorpan, "Cohors I Cilicum at Sacidava and Scythia Minor", JRS 71, 1981, 98-102, qu'il faut préférer aux pages plus contestables écrites par le même auteur dans *Limes Scythiae. Topographical and stratigraphical research on the late Roman fortifications on the Lower Danube*, Oxford 1980 (BAR 88), 203-207: l'inscription AE 1981, 741 ne doit pas être datée du règne de Trajan (cf. AE 1982, 850 et H. Devijver, art. cité - note 9 -).

⁸ Cf. notamment W. Wagner et H. Devijver, loc. cit. (note 5).

⁹ Cf. la liste dressée par H. Devijver, "Die römische Dobrudscha und das römische Britannien", ZPE 47, 1982, 184-192: le plus ancien serait [Capitonus ? P]riscus, à la fin des années 150 ou au début des années 160, si l'on admet l'identification séduisante proposée par l'auteur avec le préfet de RIB 283 (cf. AE 1982, 850 et H. Devijver, *Prosopographia militiarum equestrum ...*, t.1, Louvain 1976, C 78, et t.4, 1987, P 131 bis). Quant au commandement de Ti. Antonius Claudius Alfenus Arignotus (*Prosopographia ...* A. 132), il pourrait être daté plutôt à l'époque sévérienne que sous Marc Aurèle: cf. F. Bérard, MEFRA 96, 1984, 319-323.

¹⁰ Sur le tribunat de cohorte milliaire comme seconde milice, cf. E. Birley, "Alae and cohortes milliariae", *Corolla memoriae Erich Swoboda dedicata*, Graz-Cologne 1966, 61-65. M.P. Speidel, "Citizen cohorts in the Roman Imperial Army", *Roman Army Studies*, I, Amsterdam 1984, 95, a souligné que la règle qui donnait aux commandants de cohortes de citoyens romains le titre de tribun pouvait souffrir quelques exceptions. Pour une rétrogradation (préfets au lieu de tribuns), cf. M. Le Glay, "Le commandement des *cohortes uoluntarium*

perdre son statut d'unité milliaire en gardant ses tribuns? Il y a là une réelle difficulté, qui reste à résoudre.

Une dernière question se pose: que faisait la cohorte *Ia Cilicum* en 147 à Montana? La solution la plus simple serait de l'y placer en garnison, ce qui expliquerait qu'on ait choisi son tribun pour commander un groupe de vexillations opérant dans le voisinage. C'est déjà ce que supposaient W. Wagner et J. Bene, en se fondant uniquement sur le diplôme de 78 (CIL XVI 22), délivré à un de ses soldats et découvert, justement, à Montana.¹¹ Mais l'hypothèse reste, même avec la nouvelle inscription, peu probable: d'une part parce qu'un diplôme militaire est un document très mobile et donc peu significatif, d'autre part parce que le séjour de l'unité en Mésie supérieure entre 93 et 100 (au moins) sépare les deux inscriptions de Montana et interdit de penser à un séjour continu entre 78 et 147. Rien ne prouve donc que la cohorte *Ia Cilicum* ait été stationnée dans la région de Montana: en 78, elle se trouvait sans doute déjà sur le territoire de la future Mésie supérieure, où elle a laissée diverses traces, et en 147 elle était peut-être déjà à Sacidava, où elle est attestée une dizaine d'années plus tard. Dans ce cas elle serait venue à Montana, si elle y est véritablement venue, pour une mission particulière, comme le groupe de vexillations que nous allons maintenant étudier.

II

Les vexillations qui ont opéré avec Ti. Claudius Ulpianus avaient été prélevées sur trois unités, deux légions et la *classis Flavia Moesica*. Les légions *Ia Italica*, stationnée à Novae,¹² et *XIa Claudia*, à Durostorum,¹³ appartiennent l'une et l'autre à l'armée de Mésie inférieure, ainsi que la *Va Macedonica*, installée plus au nord, à Troesmis,¹⁴ qui ne figure pas dans notre inscription. La flotte de Mésie relevait au II^e siècle ap. J.-C. de l'armée de Mésie inférieure (cf. CIL XVI 45, 50, 83) et était probablement stationnée à Noviodunum, dans la Dobroudja.¹⁵ Il n'est donc pas étonnant de la trouver associée aux légions *Ia Italica* et *XIa Claudia*, même si ce genre d'association est très rare dans notre documentation et pose, nous le verrons, d'intéressantes questions.

de l'armée romaine", *Ancient Society* 3, 1972, 209-221. Une exception inverse (tribuns au lieu de préfets) ne serait-elle pas aussi compréhensible, par exemple pour une unité décorée?

¹¹ W. Wagner et J. Bene, loc. cit. (note 5).

¹² E. Ritterling, "Legio", RE 12, 1924, 1410-1412.

¹³ E. Ritterling, *ibid.*, 1698-1699.

¹⁴ La *Va Macedonica* tint garnison à Troesmis du début du II^e siècle jusqu'à son transfert en Dacie, vers 167: cf. E. Ritterling, *ibid.*, 1576-1579.

¹⁵ Cf. C.C.G. Starr, *The Roman Imperial Navy*, New York 1941, 132; E. Condurachi, "Classis Flavia Moesica au I^{er} siècle de notre ère", *Actes du IX^e Congrès International d'Etudes sur les frontières romaines* (1972), Bucarest 1974, 83-88; M. Reddé, *Mare nostrum*, Rome 1986, 303-305. Sur le camp de Noviodunum, voir I. Barnea, G. Stefan, *Actes du IX^e Congrès ...*, 22-23.

Mais il faut s'interroger auparavant sur l'épithète *Flauia*, dont l'inscription de Montana nous fournit une nouvelle et précieuse attestation. Cette épithète traditionnelle des flottes de Mésie et de Pannonie est généralement attribuée à Vespasien, qui aurait réorganisé ces unités en même temps que le *limes* danubien; mais on a parfois avancé aussi, sans plus de preuves, le nom de Domitien.¹⁶ Les documents, en fait, sont très rares. La première attestation de la flotte de Mésie, la mieux connue des deux, est un diplôme militaire de 92 ap. J.-C. (CIL XVI 37), qui lui donne le nom de *classis Flauia Moesica*. Les diplômes ultérieurs, dans lesquels les marins des flottes provinciales sont insérés à la suite des soldats auxiliaires, ne permettent plus de savoir quelle était la titulature officielle des unités (cf. CIL XVI 45, 50, 83), et la dédicace de Montana se trouve être, en 147, la seconde attestation de la titulature complète *classis Flauia Moesica*.

Dans l'intervalle, on dispose des cursus des préfets, mais les trois plus anciens, Q. Atatinus Modestus, peut-être encore au I^{er} siècle (CIL IX 3609), M. Arruntius Claudianus, à la fin du règne de Domitien ou sous Trajan (AE 1972, 572 = Inschr. Eph. 620) et P. Aelius Marcianus, vers 140 (CIL VIII 9358), sont seulement dits *praef(ectus) classis Moesicae* (ou *Moesiaticae*), et l'adjectif *Flauia* n'apparaît que dans les inscriptions de M. Vindius Verianus, entre 198 et 211 (AE 1937, 178) et de P. Aelius Ammonius, entre 238 et 244 (IScM II 106 = ILS 8851).¹⁷ Tout se passe donc comme si l'épithète impériale avait été oubliée dans la première moitié du II^{ème} siècle pour réapparaître par la suite. Comme le même phénomène peut être observé pour la flotte de Pannonie¹⁸ et surtout pour un certain nombre d'unités auxiliaires, qu'on voit prendre l'épithète *Flauia* vers la fin du II^{ème} siècle,¹⁹ il est tentant d'y voir l'effet d'une mesure de *damnatio memoriae* dont la rigueur se serait relâchée avec le temps. Dans ce cas, l'octroi de l'épithète impériale et la réorganisation des flottes danubiennes devraient être attribuées à Domitien plutôt qu'à Vespasien.²⁰ Quant

¹⁶ Cf., en faveur de Vespasien, C.G. Starr et E. Condurachi, loc. cit. (note 15), M. Reddé, op. cit., 512-513; en faveur de Domitien, voir surtout D. Kienast, Untersuchungen zu den Kriegsflotten der römischen Kaiserzeit, Bonn 1966, 74, qui pense à une récompense obtenue pendant la guerre dacique.

¹⁷ Cf. la liste dressée par H.-G. Pflaum, Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain, t.3, Paris 1961, 1068, et Supplément, Paris 1982, 124, reprise par M. Reddé, op. cit., 676-677. Il faut sans doute en retirer L. Valerius [...], qui a dû être plutôt [*praef(ectus) alae*] *Moesicae* avant d'être nommé préfet d'une autre flotte, comme l'a bien montré H.-G. Pflaum dans sa notice (ibid., t.1, 195-196).

¹⁸ Cf. la liste d'H.-G. Pflaum, op. cit., 1063, et M. Reddé, loc. cit.; l'épithète *Flauia* apparaît dans deux cursus d'époque sévérienne (celui de L. Cornelius Restitutus, CIL VIII 7977, et l'anonyme de CIL XIV 4468-4470), mais son absence dans la carrière de C. Manlius Felix, *praefectus classium Pann(onicae) et Germ(anicae)* sous Trajan (CIL III 726), est moins significative, puisqu'elle peut aussi s'expliquer par un souci de symétrie entre les deux flottes citées.

¹⁹ Sur ces unités, qui sont toutes des ailes de cavalerie, cf. P.A. Holder, The auxilia from Augustus to Trajan, Oxford 1980 (BAR 70) 17. Deux autres ont perdu l'épithète *Flauia*, sans jamais la reprendre. C'est le cas, aussi, de la légion *Ia Minerua*, qui avait été créée par Domitien (Dion Cassius, LV, 24,3).

²⁰ Par voie de conséquence, l'inscription du préfet Q. Atatinus Modestus devrait être soit antérieure à l'octroi de l'épithète (elle daterait des règnes de Vespasien et Titus, ou du début de celui de Domitien), soit postérieure à 96. La chronologie assez floue de CIL IX 3609 et 3610 peut s'accomoder de l'un comme de l'autre.

à l'inscription de Montana, elle serait la première (à notre connaissance) à rétablir, dès 147, l'usage du surnom *Flauia*, qui redevient ensuite beaucoup plus fréquent dans les inscriptions de la fin du II^{ème} et du III^{ème} siècle.²¹ L'hypothèse reste évidemment aléatoire. En l'absence de la preuve indiscutable que constituerait une inscription d'époque flavienne, les cursus des préfets et la dédicace de Montana ne peuvent nous fournir qu'un indice assez ténu.²² Mais la rareté de notre documentation le rend malgré tout précieux, et d'autant plus significatif qu'il se trouve conforté par d'autres observations concordantes: Domitien n'eut-il pas, lui aussi, une importante activité sur le *limes* danubien, dont témoignent de longues guerres, d'importants mouvements de troupes et aussi la division de la province de Mésie, aux environs de 86?²³

III

Il nous reste à examiner la composition du contingent qui manifeste, avec le tribun Ti. Claudius Ulpianus, sa reconnaissance à Diane. Au premier abord, il ressemble à un type de formation bien connu qui associe une ou plusieurs vexillations légionnaires à une unité auxiliaire complète, en général sous les ordres du commandant de l'unité auxiliaire. Ces corps mixtes, qui tiennent souvent garnison dans des postes avancés du *limes*, voire hors de l'Empire, ont sinon des missions de guerre, du moins un rôle assez nettement militaire.²⁴

²¹ Cf., outre les cursus des deux préfets, les inscriptions de soldats et de triérarques (CIL III 7552 = IScM II 199; AE 1927, 60 = IScM I 281; CIL III 14214/34 = IOSPE I2 417; AE 1967 429, 432; probablement AE 1967, 431 et E.I. Solomonik, Nouveaux monuments épigraphiques de Chersonasos, Kiev 1973, no 191) et les tuiles estampillées (IScM V 217, 241, 263, 283, 308), qui portent toutes l'épithète *Flauia*. Aucune de ces inscriptions ne paraît antérieure au milieu du II^{ème} siècle, et la seule qui soit précisément datée l'est de l'année 185 (CIL III 14314/34). Je n'ai pu consulter E.I. Solomonik, Latin inscriptions of Chersonesus Tauric, Moscou 1983.

²² Le Prof. W. Eck, que je remercie des nombreuses remarques et corrections qu'il a bien voulu apporter à cet article, a en particulier insisté sur le caractère privé des cursus de préfets, dont le formulaire est de ce fait plus libre. La dédicace de Montana, élevée dans la province et au nom des soldats par un officier en activité, a un caractère plus officiel qui pourrait justifier l'usage de l'épithète *Flauia*, omise dans les inscriptions privées contemporaines (CIL VIII 9358). Il reste à expliquer pourquoi cette épithète apparaît à partir de la seconde moitié du II^{ème} siècle dans les inscriptions privées, tant des préfets (cf. ci-dessus) que des équipages (voir note 21). Peut-être les inscriptions élevées dans la province de garnison étaient-elles aussi plus complètes. Mais les documents ne sont pas suffisamment nombreux pour qu'on puisse dégager une règle générale.

²³ Il est impossible de résumer ici, même dans ses grandes lignes, la politique danubienne de Domitien, pour laquelle je me permets de renvoyer à ma thèse de doctorat de III^e cycle (Histoire des légions romaines du Rhin et du Danube sous le règne de Domitien, Paris, 1985). La décision de la Mésie, qui fut une des mesures essentielles, fut accompagnée d'une grande restructuration des garnisons dans laquelle a pu s'inscrire la réorganisation de la *classis Moesica*, attribuée logiquement à la province inférieure. Cf. S. Gsell, Essai sur le règne de l'empereur Domitien, Paris 1894, 135-137; A. Móscy, Pannonia and Upper Moesia, Londres 1974, 82-83.

²⁴ Cf. R. Saxer, Untersuchungen zu den Vexillationen des römischen Kaiserheeres von Augustus bis Diokletianus, Cologne-Graz 1967, nos 130 (en Espagne), 155 (dans un poste avancé du mur d'Hadrien), 275 (à Valarsapa, en Arménie), 300 (à Thenadassa, sur le *limes Tripolitanus*), 313-315 (à Castellum Dimmidi) et p. 128-129, où il est observé qu'il s'agit en général de vexillations-garnisons. L'exemple de Castellum Dimmidi montre pourtant une situation un peu plus complexe: l'*ala Ia Pannoniorum*, dont le préfet

La présence d'un corps aussi important à Montana, en arrière du *limes* danubien, paraît difficile à expliquer. On pourrait la rapprocher de la guerre survenue en Dacie sous Antonin,²⁵ qui aurait pu entraîner des renforcements dans les provinces voisines, mais ce genre de rapprochements est toujours hasardeux. Il y a d'autres difficultés: comment d'abord expliquer la présence de *classarii* dans un tel groupe de choc ? D'autre part, l'inscription ne mentionne pas la cohorte *Ia Cilicum*, mais seulement son chef. Est-ce seulement par souci d'élégance, pour éviter une répétition? Ou n'est-ce pas plus simplement parce que la cohorte *Ia Cilicum* ne faisait pas partie du groupement confié à son commandant?

La composition des vexillations nous oriente, en fait, dans une autre direction. La réunion de vexillations des trois légions de Mésie inférieure a déjà été observée, surtout hors de la province, à Tyra (R. Saxer, *Vexillationen* no 266, cf. 267) et à Olbia.²⁶ Celle des deux seules *Ia Italica* et *XIa Claudia*, qui pouvait déjà être restituée sur une inscription de Rome (R. Saxer, *Vexillationen* no 111), vient d'être révélée par une importante inscription sévérienne récemment découverte en Phrygie.²⁷ Elle dut être assez fréquente après le départ de la *Va Macedonica*, vers 167,²⁸ quand elles formaient toute la garnison de la province. Ce

commande le détachement, participe, aux côtés des deux vexillations légionnaires, à la construction du camp (no 313-315), mais cantonne en dehors (no 315) et se retire quand il est achevé (no 316-317): il s'agit donc moins d'une garnison (ce rôle revient aux seuls légionnaires, sous le commandement de leurs centurions) que d'une mission plus militaire de couverture et de protection. L'activité de construction ne dut être pour elle que secondaire, comme le montre le choix d'une unité de cavalerie.

²⁵ Hist. Aug., Ant. 5,4. Mais on sait très peu de choses de ce conflit: cf. W. Hüttl, *Antoninus Pius*, t.1, Prague 1936, 284-287, qui reconstitue deux séries de troubles, en 143 et surtout en 156-157; notre inscription se placerait donc entre les deux.

²⁶ B. Latyev, *Inscriptiones antiquae orae septentrionalis Ponti Euxini Graecae et Latinae* (IOSPE), I, 2e éd., Hildesheim 1965, no 322:

[...] *uexil(latio) | [leg(ionum) XI Cl(audiae),] I Ital(icae), V Mac(edonicae) | [e]t c(ohortis) VI m(illiariae) A(sturum ?) | [sub ... Ita]lico, (centurione) leg(ionis) XI Cl(audiae).*

L'inscription semble avoir échappé à la recension de R. Saxer. Les lectures proposées ne conviennent pas toujours, et la cohorte *Via milliaria Asturum*, inconnue par ailleurs, doit être en particulier mise en doute. Je proposerais de placer plutôt la *XI Cl(audiae)* après la *V Mac(edonica)*, et avant la mystérieuse *c(ohors ?) VI*, au début de la 3ème ligne conservée. Plutôt qu'à la *VI Asturum*, inconnue dans la région, ne faut-il pas songer à l'unité connue sur une inscription de Cumidava, en Dacie supérieure (AE 1950, 16), qu'il s'agisse de la *cohors Vi(ndelicorum)*, ou d'une *cohors VI noua Cumidauensium*, comme l'admet J. Bene, op. cit. (note 5), 28-29 et 55-56. La première était milliaire et la seconde *Antoniniana*. Mais les deux lettres MA à la fin de la ligne 3 appartiennent peut-être déjà au nom du centurion.

²⁷ Cf. M. Christol, Th. Drew-Bear, *Un castellum romain près d'Apamée de Phrygie*, Vienne 1987, 34-46. La vexillation, qui comprend au moins six soldats de la *XIa Claudia* et deux de la *Ia Italica* (ils s'agit probablement d'une subdivision), n'est pas désignée d'après le nom de ces légions, mais tire son nom, *Aulure(nensis ?)*, de l'endroit où elle était stationnée: cf. F. Bérard, dans *RHDFE* 66, 1988, 52-53.

Il existe également à Buridava, dans la vallée de l'Olt (Dacie), des tuiles estampillées au nom des deux légions *Ia Italica* et *Va Macedonica*, à la fin du Ier ou au tout début du IIème siècle (IDR II 559), mais sans le terme *uexillatio*. Il faut peut-être ajouter IDR II 556 et 557, que kles éditeurs attribuent aux trois légions de Mésie inférieure, mais où le nom de la *XIa Claudia* ne peut être lu (sur 557, on pourrait préférer *[ue]x[il(lariu ?)] | leg(ionis) V M(acedonicae) à [leg(io)] X[I Cl(audiae)]*).

²⁸ Cf. ci-dessus, note 14.

sont probablement elles (avec peut-être parfois des unités auxiliaires) qui formèrent les *uexillationes Moesiae inferioris* de Viminacium (R. Saxer, *Vexillationen* no 92) et de Charax (ibid. no 270), les *uexillationes Ponticae apud Scythia et Tauricam* (ibid. no 74) et peut-être aussi la *uexillatio Chersonnesitana* (ibid. no 269). On notera qu'il s'agit en général, autant qu'on puisse en juger, de vexillations formant garnison, qui prennent parfois le nom de l'endroit où elles étaient stationnées. Toutes, aussi, sont postérieures au départ de la *Va Macedonica*, alors que celles de Montana sont antérieures.

Mais la principale originalité est évidemment la présence d'une vexillation de la flotte aux côtés des deux détachements légionnaires. Si l'on connaissait déjà à Tyra un contingent associant les trois légions et les auxiliaires de la province (R. Saxer, *Vexillationen* no 266), la mention de la flotte est inédite pour les vexillations de Mésie inférieure, et très rare dans l'ensemble de l'Empire. Le seul cas comparable est celui des dédicaces élevées au début du II^{ème} siècle dans les carrières du Brohltal par l'ensemble des unités de Germanie inférieure, soit deux ou trois légions, les ailes et les cohortes désignées collectivement et la *classis Germanica* (ibid. no 214-216). Il s'agit là de dédicaces collectives de l'ensemble de l'armée provinciale, mais le détachement de la *classis Germanica* a également élevé ses propres inscriptions (ibid. no 248-253). Un peu plus tard, une *uexillatio classis Britannicae* fut employée, aux côtés de nombreuses vexillations légionnaires, à la construction du mur d'Hadrien (ibid. no 187) Ce sont, apparemment, les seuls cas de vexillation d'une flotte provinciale connus avant la nouvelle inscription de Montana. Il s'agit dans les deux cas, il faut le noter, de vexillations chargées de travaux édilitaires, et toujours en association avec des troupes légionnaires (et, le cas échéant, auxiliaires).²⁹ Si c'est un schéma du même type qui fut appliqué dans le cas qui nous occupe, il faut imaginer des vexillations de relativement faible importance numérique. Une inscription célèbre nous apprend qu'en 155 ap. J.-C., soit huit ans après notre dédicace, une vexillation de la *XIa Claudia* stationnait aussi à Montana et qu'elle comptait 75 hommes, dont deux *immunes uenatores* (CIL III 7449). Les analogies entre les deux inscriptions sont évidentes, même s'il ne s'agit pas nécessairement de la même vexillation. Les effectifs, en particulier, pourraient être comparables, ce qui ferait environ 200 hommes, et peut-être moins, pour les contingents de Ti. Claudius Ulpianus. Il est peu probable qu'on y ait adjoint une vexillation de la cohorte *Ia Cilicum* (l'inscription l'eût explicitement mentionnée) ni l'unité entière, dont l'effectif eût été disproportionné.

²⁹ Deux inscriptions romaines associent des soldats de la flotte de Misène à des soldats des cohortes de vigiles employés dans une représentation théâtrale (R. Saxer, *Vexillationen* no 360-361). Bien qu'il soit fait usage du terme *uexillatio*, le cas est évidemment un peu particulier. Les autres vexillations des flottes prétoriennes sont en général destinées à des opérations navales, ou à des détachements envoyés dans des ports extérieurs. Elles ne nous intéressent donc pas ici. Notons seulement une tuile découverte à Charax, en Chersonèse Taurique, qui mentionnerait une *uex(illatio) c(lassis) Rau(ennatis)*, mais dont la lecture est très douteuse (CIL III 14215/5 = R. Saxer, *Vexillationen* no 271).

Pourquoi alors ces vexillations étaient-elles commandées par un tribun de cohorte auxiliaire? On attendrait plutôt, pour une vexillation chargée de travaux logistique, un centurion légionnaire.³⁰ Mais il est possible que Ti. Claudius Ulpianus ait été chargé de ce commandement à titre individuel, sans que son unité y fût impliquée. Le tribun élève en effet un autel à Diane *cum uexillationib(us) leg(ionum) I Ital(icae), XI Cl(audiae), class(is) Fl(auias) Mo(esicae)*. Cette dédicace est un acte religieux qu'il accomplit en commun avec les unités nommées, qui étaient probablement placées, au moins temporairement, sous ses ordres. Nous connaissons une demi-douzaine de dédicaces analogues offertes par un officier (ou un sous-officier) *cum uexillatione, cum militibus, ou cum commilitonibus suis*.³¹ Certes il s'agit toujours de centurions (ou de *principales*) et de soldats appartenant à la même légion, mais le formulaire ne devait pas être trop différent dans le cas de détachements prélevés sur plusieurs corps. Si la cohorte *Ia Cilicum* avait été impliquée dans l'affaire, on s'attendrait donc à trouver une formule comme *et coh(ortis) eiusdem* ou *et militibus coh(ortis) eiusdem*.³² Il ne semble pas qu'un souci d'élégance ait pu amener à une moindre exactitude dans la formulation d'un acte qui avait une valeur religieuse précise. Sans apporter de preuve décisive, cette absence renforce donc l'impression que l'unité de Ti. Claudius Ulpianus ne fut pas engagée dans le groupe de vexillations, ni dans la capture des bisons et des ours.

L'impression prévaut donc que le tribun fut choisi sur ses qualités personnelles, pour une mission qui lui fut confiée directement par le gouverneur: c'est ce que précise, de manière tout à fait inhabituelle, l'inscription: *ob uenationem Caesarianam iniunctam a Claudio Saturnino leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)*. Cette mission fut sans doute de courte durée, limitée peut-être à la capture des animaux. On ne saurait dire si on a, pour cette mission spéciale, prélevé directement des vexillations dans les garnisons, ou plutôt utilisé des contingents déjà levés pour une autre tâche et ordinairement placés sous le commandement d'un centurion légionnaire. Même dans le second cas, qui paraît le plus vraisemblable, il n'est pas sûr que ces contingents aient été stationnés à Montana. Nous y connaissons certes déjà, outre une vexillation légionnaire, un assez grand nombre de militaires des légions *Ia Italica* et *XIa Claudia*.³³ Mais ces centurions et ces *principales* semblent avoir appartenu, pour la plupart, à l'état-major du gouverneur provincial. Et la présence d'un sanctuaire de

³⁰ Cf. R. Saxer, *Vexillationen*, 129.

³¹ R. Saxer, *Vexillationen* no. 125 (?), 127, 199, 204, 301, 311. Il faut ajouter la formule assez voisine qui utilise la conjonction *et* au lieu de *cum* (*et uexillarii, et commilitones* etc.): *ibid.* no 194, 196-198, 200-202, 205, 209, 211-213, 236, 244, 245, 251.

³² Cf. par exemple CIL XIII 4625 = R. Saxer, *Vexillationen* no 204.

³³ Pour la *Ia Italica* : CIL III 7447 (*bf. cos*), 12371; AE 1957, 306, 339, 341; 1975, 743, 748. Pour la *XIa Claudia*, outre CIL III 7449 (*uexillatio*), AE 1969/1970, 577 (à Almus, mais *agens regione*) *Mont(anensium)*; 1985, 746, 751.

Diane, ou la proximité des régions de chasse suffisent à expliquer la dédicace de Ti. Claudius Ulpianus.

*

* *

Cette très riche inscription pose, on le voit, beaucoup de questions qui ne peuvent être toutes résolues. Parmi elles celle de l'éventuelle garnison de Montana, qui nécessite une étude globale du site et de son abondant matériel épigraphique. En l'état actuel de nos connaissances, la présence d'une vexillation légionnaire permanente doit toujours être considérée comme hypothétique.

En revanche, elle nous apporte de précieuses informations sur l'armée de Mésie inférieure, sur l'histoire de la cohorte *Ia Cilicum*, dont elle nous révèle le plus ancien tribun connu, et sur celle de la *classis Montana*, dont l'épithète *Flauia* paraît pouvoir être attribuée à Domitien. Surtout, elle nous fait connaître un cas presque unique de vexillations combinées d'une flotte et de légions, et confirme l'usage extrêmement varié que les états-majors romains faisaient du concept de vexillation, puisqu'il s'agit, en l'occurrence, de capturer des ours et des bisons pour l'arène impériale. Il est difficile de dire, malheureusement, si c'était là la mission principale de ces détachements, ou seulement une mission secondaire pour laquelle on aurait fait appel, d'une manière un peu exceptionnelle, au tribun Ti. Claudius Ulpianus. Il est difficile de dire aussi s'il s'agissait de vexillations-garnisons, comme l'admettent les éditeurs, ou de vexillations logistiques. Bien qu'on manque de critères sûrs comme l'effectif du contingent ou le titre exact de son chef, l'impression est plutôt en faveur de la seconde hypothèse, notamment à cause de la présence des *classiarii*. Ces difficultés ne font que souligner la nécessité de distinguer davantage, dans notre documentation toujours plus abondante, ces deux catégories assez différentes de vexillations, qui s'opposent toutes deux au groupe mieux connu des vexillations "de guerre" ou, si l'on veut, de manœuvre.